

La mutuelle

La mutuelle est une cagnotte commune constituée de l'argent généré par des activités proposées par les membres de l'association.

- La mutuelle est régulièrement redistribuée aux membres selon des modalités à définir.
- La mutuelle sert essentiellement à défrayer l'engagement des bénévoles et couvrir les frais de matériel liés aux activités.
- En cas de surplus, elle peut également permettre des investissements matériels pour l'association.
- La mutuelle est remise à 0 en début d'année, elle est constituée d'espèces.

Pour le reste

Il reste de l'argent sur le compte en banque de l'association (février 2021). Cette réserve servira à payer les charges incompressibles définies dans le budget par le Comité pendant en tout cas 2 ans. A terme, ces charges devront être couvertes par les cotisations des membres et les marrainages/parrainages.

Charges incompressibles: environ 16'500 CHF par année (hors infra + matériel)

- loyer et charges locatives
- assurances, frais bancaires
- bureautique, logiciel et informatique
- communication et signalétique
- services externes (électricien, dératiseur, maçon, etc.)
- formations pour les membres
- médiations
- faire face aux imprévus de l'association

Matériel et infrastructure (35'000 CHF)

L'association effectue une recherche de fonds afin de couvrir **les frais d'infrastructure et de matériel pour l'ensemble des bulles**. Une demande est envoyée tous les 15 janvier à la Loterie romande pour couvrir les achats de base et les investissements liées aux infrastructures.

Les structures alliées et intervenant·e·x·s externes

- Structures alliées: Autonomes financièrement, ces structures proposent **des activités gratuites**. Pour couvrir les achats de matières premières de leurs activités, elles peuvent éventuellement proposer un chapeau. Tout bénéfice - une fois les frais matériels couverts - sera reversé à l'association. En aucun cas, cet argent ne peut servir à rémunérer des personnes. Mais la structure peut faire des recherches de fonds indépendantes pour financer son projet.
- Intervenant·e·x externe ponctuel·le·x: un **système de mutuelle UNIQUE** à l'activité est organisé par la bulle qui invite.